

## PROCLAMATION.

Nous général-major, comte de Bylandt, commandant en chef les troupes dans la province du Brabant-méridional, d'accord avec les autres autorités militaires de cette ville, faisons connaître aux habitans de cette résidence, que nous sommes convenus avec les principaux chefs de la bourgeoisie armée de Bruxelles, que les troupes qui étaient attendues ce jourd'hui dans cette ville, n'entre-tout point, aussi long-temps que les habitans de cette résidence respecteront toutes les autorités civiles, y établies et maintiendront le bon ordre; bon ordre, que les principaux chefs de la bourgeoisie armée, s'engagent de faire maintenir dans l'intérêt de tous et pour le bonheur de tout citoyen.

Le commandant en chef susdit, GUIL. Comte de BYLANDT, Quartier-général à Bruxelles, ce 28 août 1830.

Du 30. — L'état des choses est resté le même depuis hier; le service de notre brave garde bourgeoise se continue toujours avec la même fermeté et vigilance; dans l'après-dîner d'hier, la garde à cheval, accompagnée de plusieurs détachemens de gardes à pied, a amené sur le grand marché deux pièces d'artillerie qui se trouvaient à la caserne de Ste.-Elisabeth. Elles ont été placées dans la cour de l'hôtel-de-ville. Plusieurs individus fortement impliqués dans les derniers événemens ont été arrêtés.

Une nouvelle proclamation doit paraître cette après-dinée; on en ignore encore le contenu.

Voici l'adresse que la députation de Bruxelles est chargée de présenter et de développer dans l'audience qu'elle aura l'honneur d'obtenir du roi :

« Sire, les soussignés, vos respectueux et fidèles sujets prennent la liberté, dans les circonstances difficiles où se trouve la ville de Bruxelles et autres villes du royaume, de députer vers votre majesté cinq de ses concitoyens, MM. le baron Joseph d'Hoogvorst, comte Félix de Mérode, Gendebien, Frédéric de Sécus, Palmaert père, chargés de lui exposer que jamais dans une crise pareille, les bons habitans ne méritèrent davantage l'estime de votre majesté et la reconnaissance publique. Ils ont, par leur fermeté et leur courage, calmé en trois jours l'effervescence la plus menaçante et fait cesser de graves désordres. Mais, sire, ils ne peuvent dissimuler à votre majesté, le mécontentement à des racines profondes; partout on sent les conséquences du système funeste suivi par des ministres qui méconnaissent et nos vœux et nos besoins. Aujourd'hui, maîtres du mouvement, rien ne répond aux bons citoyens de Bruxelles que, si la nation n'est apaisée, ils ne soient pas eux-mêmes les victimes de leurs efforts. Ils vous supplient donc, sire, par tous les sentimens généreux qui animent le cœur de votre majesté, d'écouter leur voix et de mettre ainsi un terme à leurs justes doléances. Pleins de confiance dans la bonté de votre majesté et dans sa justice, ils n'ont député vers vous leurs concitoyens que pour acquérir la douce certitude que les maux dont on se plaint seront aussitôt réparés que connus. Les soussignés sont convaincus qu'un des meilleurs moyens pour parvenir à ce but si désiré, serait la prompte convocation des états-généraux.

» Bruxelles, ce 28 août 1830. (Suivent les signatures.)

— Nous sommes invités à annoncer que M. Prins, adjudant de M. le général comte de Bylandt, est revenu de La Haye, où il avait été envoyé par ce général : il rapporte que S. M. a appris avec la plus profonde affliction les événemens du 25 et du 26 de ce mois; qu'elle en a été émue jusqu'aux larmes, mais aussi qu'elle a témoigné toute son admiration pour la conduite de la garde bourgeoise de Bruxelles, et ajouté qu'elle accueillerait avec plaisir la députation de cette ville. (*Gazette des Pays-Bas.*)

— La tranquillité la plus parfaite a été maintenue hier, durant la journée entière, par le zèle et la fermeté de la garde urbaine. Quelques artisans de désordres et de dévastation ont été arrêtés. Nous nous flattons que sous ce rapport, il n'y a plus matière à inquiétudes. (*Idem.*)

— Quoique la tranquillité publique n'ait pas été troublée ici, on a jugé prudent d'imiter l'exemple donné par la ville de Liège; en conséquence une commission de sûreté a été nommée en séance du conseil de régence, auquel se sont joints les notables de la ville qui avaient été convoqués à cet effet. (*Journal de Verviers.*)

— Les nouvelles de Mons reçues hier au soir à 10 heures, apprennent que dans la soirée de vendredi une grande agitation s'est manifestée dans cette ville; que des groupes nombreux se sont formés; que le redressement des griefs a été vivement réclamé; que le général Duvivier et le gouverneur M. de Macar se sont présentés au milieu de la foule; qu'ils y sont restés long-tems et qu'ils ont promis aux citoyens que leurs justes plaintes seraient entendues. Au moment du départ de la diligence, samedi matin, les différens postes de la ville étaient occupés par la garde communale conjointement avec la troupe de ligne. (*Politique.*)

— On écrit de Bruges, aujourd'hui dimanche, quatre heures du matin : « Une évasion de 18 prisonniers qui se sont emparés d'un

porte-clefs, a déterminé hier au soir à 7 heures et demie un grand rassemblement du petit peuple; il s'est porté chez M. Sandelin, a ravagé ses meubles et voulu incendier la maison. Les bourgeois ont fait feu; 2 mutins sont morts, 4 à 5 blessés. Tout est tranquille depuis une heure du matin; les Brugeois veillent armés; les mutins sont peu nombreux. »

— Les citoyens de Gand viennent de se constituer en garde bourgeoise. La nuit du 28, des patrouilles nombreuses ont été faites à pied et à cheval avec un ordre admirable. Cette mesure de précaution est sage. Il faut prévenir jusqu'à la possibilité d'un crime ou d'un délit.

Louvain, 27 août.

La garde bourgeoise s'organise; la garde communale est sous les armes et fait le service. Les habitans se sont rendus à la prison et ont fait mettre en liberté M. Poot, imprimeur du *Belge*, transporté il y a quelques jours à Louvain, pour y être jugé avec M. Vanderstraeten, d'après les procès de presse en masse intentés aux journaux libéraux.

Mons, 27 août.

Les événemens de Bruxelles excitent le plus vif intérêt. Tout le monde est sur pied. On ne tardera pas à organiser une garde urbaine. Le général Duvivier, qui est très-aimé à Mons, a harangué la multitude qui criait à *bas van Maanen!* Tout fait espérer que l'ordre et la sécurité ne seront pas troublés.

Namur, 27 août.

Hier, vers 8 heures du soir, un attroupement assez considérable causa ici de vives inquiétudes; des propos très-significatifs et criminels ont été plusieurs fois proférés; aussitôt on fit battre la générale, et la garde communale se trouva sur pied: plus de cent fusils ont été distribués à des citoyens connus, pour maintenir l'ordre public menacé; il a suffi de cette démonstration énergique pour comprimer l'effervescence; en quelques minutes, tout fut dissipé.

Anvers, 28 août

Notre population d'Anvers a bien compris la situation actuelle. Elle n'a manifesté qu'un juste sentiment de curiosité et d'intérêt. L'excellent jugement du peuple l'a mis en garde contre tout excès et lui a fait sentir que si les mouvemens de Bruxelles devaient opérer quelque bien, tout le royaume en profiterait. Ce peuple judicieux a été digne de la haute importance d'une cité commerciale, dont l'existence et la prospérité dépendent de l'ordre public et du respect aux lois et aux propriétés. (*Journal d'Anvers.*)

Gand, 27 août.

Hier soir, en notre ville, à l'arrivée des diligences de Bruxelles, de grands attroupemens se sont formés à la Place d'Armes et au Marché aux grains; la foule ne s'est dispersée que lorsqu'elle a appris, par le rapport des voyageurs et par des nouvelles officielles, imprimées et distribuées dans la ville, que la tranquillité était rétablie à Bruxelles. Néanmoins on a cru devoir doubler la garde qui stationne à la Place d'Armes. Cet appareil militaire a donné quelques inquiétudes aux habitans; on parle de l'organisation d'une garde bourgeoise.

Liège, 27 août.

Les événemens rapportés aujourd'hui par les journaux de Bruxelles et confirmés par les voyageurs arrivés de la même ville, étaient connus hier soir à Liège. Depuis ce moment une grande agitation règne dans la ville. Une partie des autorités civiles et militaires a été sur pied toute la nuit. Ce matin la garde communale commençait à s'armer spontanément, quand elle a reçu l'ordre de s'assembler. Les troupes sont dans leurs casernes. Le gouverneur vient d'adresser une proclamation au peuple et de nommer une commission de citoyens de l'opposition et de fabricans pour veiller à la sûreté de la ville. Tous les postes de la ville sont occupés par la garde communale. Une garde urbaine va être organisée pour s'adjoindre à la garde communale.

Jusqu'ici l'ordre n'a pas été troublé dans la ville. On répand une foule de bruits sur ce qui se passe au-dehors. Nous ne pouvons prévoir ce qui arrivera. Il est visible que l'irritation est très-vive. Nous désirons que la commission qui vient d'être nommée, aidée de la garde communale et de la garde urbaine, prévienne de grands malheurs. Il est déplorable que le siège du gouvernement soit si éloigné; quelques réparations décisives et franches produiraient l'effet le plus salutaire.

Quoiqu'il en soit, nous espérons que le brave peuple de Liège se conduira avec sagesse et dignité et que les bons citoyens n'auront à déplorer aucun excès contraire à l'humanité ni aucune lésion des propriétés publiques ou privées.

LE CONSEILLER D'ÉTAT GOUVERNEUR DE LA PROVINCE.

Aux habitans de Liège.

Les événemens graves qui viennent de se passer à Bruxelles nous font un devoir de prendre des mesures extraordinaires pour conserver l'ordre légal et maintenir la tranquillité publique.

Nous venons d'ordonner la réunion de la garde communale qui